

209C1111
FR0000060790-FS0489

11 août 2009

Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

SIGNAUX GIROD

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 7 août 2009, complété par un courrier du 10 août, l'Autorité des marchés financiers a été destinataire des déclarations de franchissements de seuils suivantes, en date du 5 août 2009 :

- la société anonyme Euro Mid Caps (1) (23 rue de Paris, 91370 Verrières le Buisson) a déclaré avoir franchi en baisse les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société SIGNAUX GIROD et ne plus détenir aucune action SIGNAUX GIROD.

- Monsieur Emmanuel Perrin a déclaré avoir franchi en hausse, le seuil de 5% du capital de la société SIGNAUX GIROD et détenir 70 419 actions SIGNAUX GIROD représentant autant de droits de vote, soit 6,18% du capital et 3,73% des droits de vote de cette société (2).

Ces franchissements de seuils résultent de la cession, le 5 août 2009, par Monsieur Emmanuel Perrin de la société Euro Mid Caps au profit de la société La Siacrée et de la rétrocession, le même jour, des actions SIGNAUX GIROD, détenues initialement par la société Euro Mid Caps, au profit de Monsieur Emmanuel Perrin.

(1) La société anonyme Euro Mid Caps était, jusqu'au 5 août 2009, détenue à hauteur de 99,99% par Monsieur Emmanuel Perrin.

(2) Sur la base d'un capital composé de 1 139 062 actions représentant 1 885 863 droits de vote.